La Lettre de XVI e DEMAIN

Urbanisme, Environnement et Qualité de Vie

Octobre 2023
n° 181

JEUX OLYMPIQUES 2024

Que nous restera-t-il après ?

À partir du 26 juillet 2024, la capitale française accueillera le monde entier pour les Jeux Olympiques et Paralympiques. Le compte à rebours s'égrène imperturbablement avant la cérémonie d'ouverture et la capitale accélère ses préparatifs.

Un budget toujours estimé à 4,4 md (dont 1,8 md issu des finances publiques) et les organisateurs considèrent que, malgré l'inflation, il n'y aura pas de dépassement comme à Rio en 2016 ou à Sotchi en 2018.
L'on ne peut que se féliciter que Pierre Moscovici, premier président de la Cour des comptes, ait indiqué dans son dernier rapport qu'il n'y avait pas de « risque majeur » de voir la facture s'envoler.
Mais ? si ne pas dépasser le budget est déjà un challenge, nous espérons que les aménagements prévus pour les Jeux Olympiques amélioreront aussi, par la suite, la vie des habitants du Grand Paris et de Paris.

Trois exemples :

1- Plus de 4 000 logements pour les athlètes seront construits entre Saint-Denis, Saint-Ouen et l'Île-Saint-Denis. La directrice générale adjointe de SOLIDEO (Société de livraison des ouvrages olympiques), assure : « Nous ne voulons pas d'éléphant blanc comme à Athènes en 2004, avec des bâtiments qui ne serviront à rien par la suite… ». Ces logements devraient donc ensuite être convertis en appartements. Le promoteur Vinci a déjà mis en vente des appartements du village des athlètes pour des prix débutant à 6 700 €/m^2, mais les habitants pourront-ils acheter alors que le prix moyen est aux alentours de 4 466 €/m^2 ?

2- Concernant les infrastructures sportives sur les 25 sites sélectionnés, beaucoup existent déjà, dont dans le 16e, le Parc des Princes et Roland-Garros qui accueillera le tennis, la boxe, le tennis-fauteuil et le volley-ball assis. Par ailleurs, les huit piscines de Seine-Saint-Denis, construites ou rénovées, serviront aux habitants par la suite. Seuls les trois nouveaux sites, le village olympique, le Centre aquatique et l'Arena Porte de la Chapelle, pourraient poser des problèmes de délai de mise à disposition. Mais le grand point d'interrogation reste la qualité de l'eau de la Seine et la possibilité d'y nager pendant et surtout après les jeux. C'était une promesse de Jacques Chirac reprise par notre Maire !

3- Question transport, comment faire face aux 13 millions de touristes attendus ?
Le périphérique parisien va changer de visage et les utilisateurs sont inquiets. Nous abordons ce sujet dans l'article *Quel avenir pour le périph* ? à la page 7. Par ailleurs, le métro parisien sera-t-il prêt à absorber 800 000 personnes supplémentaires par jour ? Seul le prolongement de la ligne 14 sera inauguré à temps. Il reliera le village olympique de Saint-Denis-Pleyel à l'aéroport d'Orly. La Cour des comptes demande cependant de prévoir, d'ici à la fin de l'année, des plans de circulation en « situation perturbée ». Et nous n'osons pas penser à l'accessibilité du réseau métropolitain aux personnes à mobilité réduite !

À moins d'un an des Jeux, on peut se demander si le slogan « Des jeux inclusifs et accessibles » sera tenu. Mais espérons au moins que ce défi puisse faire progresser la réflexion sur la qualité de la vie des habitants en pensant Paris dans un tout avec le Grand Paris et la Région parisienne.

On le souhaite !

Suzanne Babey
Présidente